



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

☎ : 04.66.76.72.23

Réf. : CJ/PP/FA/073.2017

Le **31 MAI 2017**

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du jeudi 18 mai 2017.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Sénateur-Maire et par délégation

Véronique GARDEUR BANCEL
Chargée des quartiers Costières,
Délégué aux Crèches et
à la Petite Enfance

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
COSTIERES



**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
Conseil de Quartier**

P. PERRIER

04.66.76.72.39

O.LAROCLETTE

04.66.76.72.83

olivier.larochette@ville-nimes.fr

Nîmes le, 22 mai 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION

**CONSEIL DE QUARTIER
COSTIERES**

**JEUDI 18 MAI 2017
18 HEURES 00**

Etaient présents :

- Véronique GARDEUR-BANCEL, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Laurent BURGOA, adjoint au Maire

Collège des Comités de Quartier :

- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles - Beausoleil

- Marie Antoinette DIBETTA, Narvik

- Jean Marc ALLONGUE, Les Marronniers

- Marc LAGARDE, Maréchal Juin Capouchiné

- Marianne DURAND, les Charmilles

- Jean Claude TUR, La Camargue

- Gilles CROUZIN, Haute Magaille

- Annick MARCELLIN-RIVRY, Cité des Espagnols

Collège des Associations :

- Jean Marie IVARS, Karaté Do Bigot

Collège des Institutions :

- Julien FLEURY, Tango

- Didier LASCOMBE, Chambre des métiers et de l'artisanat

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX-OUY

- Béatrice HEYER

- Bernard ACARIE

Excusés :

- Richard TIBERINO, Collège des élus

- Monique BOISSIERE, Collège des élus

- Police Nationale

- Association Gardoise des Retraités de l'Artisanat, Collège des associations
- Pauline CAESTEKER, Collège des habitants
- Christiane GRAS, Collège des habitants

Absents :

- Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Collège des élus
- Pascal GOURDEL, Collège des élus
- Catherine BERNIE-BOISSARD, Collège des élus
- Liliana ALLEGRE, Paralysés de France, Collège des Associations
- Chambre des Métiers, Collège des Institutions
- Michel AUBERT, Trisomie 21, Collège des Associations
- Angélique RIGAL, Collège des Habitants
- Direction Départementale de la Poste, Collège des Institutions

I. Approbation du Compte Rendu du 8 mars 2017.

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est voté à l'unanimité.

II. Sécurité

Intervention de la Police Municipale

Monsieur CAPARROS indique une évolution de 4% des interventions sur le secteur Costières entre le 1^{er} janvier et le 31 avril (2840 en 2017 contre 2734 en 2016). Sur cette période :

- Hausse de 79% des verbalisations (1251 en 2017 contre 698 en 2016)
- Hausse de 4% des fourrières (82 en 2017 contre 79 en 2016)
 - 91 % pour du stationnement gênant désigné par un arrêté municipal
 - 150 % pour du stationnement gênant devant une entrée carrossable
- Hausse de 16% des fiches affaires (476 en 2017 contre 410 en 2016) dont la principale thématique concerne l'occupation illégale du domaine public

Quelques interventions sur le secteur :

- Avenue Pierre Mendès France :
 - o Stationnement anarchique sur le parking de la résidence « Aristéa » ayant donné lieu à 18 verbalisations
 - o Contrôle de vitesses donnant lieu à 16 verbalisations pour vitesse excessive et défaut de présentation de permis de conduire.
 - o La capture de chien type molossoïde non muselé en divagation.
- Boulevard Natoire :
 - o Problème de nuisances sonores émanant du chantier à proximité de l'hôtel « Ibis »
- Avenue Général Leclerc :
 - o Problèmes de stationnement
- Rue Gaston Teissier :
 - o 14 verbalisations et 4 mises en fourrière pour stationnement gênant
- Rue de la Ranquette et rue Marcel Cabos :
 - o 16 verbalisations et 2 mises en fourrière.

Les agents maintiennent une vigilance sur ce secteur.

Monsieur ALLONGUE indique que le bar à Chicha situé derrière les arches SNCF au niveau de la rue de Caissargues, déploie des palissades et des fauteuils en soirée sans autorisation, créant des nuisances sonores.

Dans la rue Tour de l'Evêque, des véhicules se garent systématiquement sur le trottoir au niveau du magasin « Jean Center ».

Monsieur CROUZIN fait remonter les nuisances sonores pour les riverains du quartier Haute Magaille liées à l'organisation de « runs » sauvages sur le périphérique les vendredis et samedis soir.

Madame NEUVEUX – OUY demande que des contrôles de vitesse et de tonnage soient effectués chemin du Mas de Boudan et chemin du Bachas.

III. Information sur l'organisation de la course cycliste « la Vuelta » présentée par Monsieur François MICHELI, chef de projet, Monsieur Jean Louis PAGES, Madame Nathalie PETTE, Madame Christelle FURCHMULLER et Monsieur Fabrice GINER
(Présentation jointe au compte rendu)

Madame GARDEUR-BANCEL se félicite de la venue de cette course cycliste sur la Ville de Nîmes. Dans le cadre la candidature de la Ville de Nîmes au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la retransmission télévisée dans plus de 150 pays est un atout majeur, avec un départ du haut des marches de la Maison Carrée et la traversée des arènes. La présence des équipes, sponsors, journalistes, équipes logistiques plusieurs jours avant la course aura également des retombées économiques importantes pour la Ville.

Monsieur PAGES précise que le circuit a été spécialement conçu pour mettre en lumière l'ensemble des monuments et lieux historiques de la Ville.

Suite à une question sur de probables difficultés de circulation le jour de la course contre la montre (19 août), **Monsieur PAGES** indique que la circulation en ville sera difficile à partir de 12h jusqu'au début de la course, puis impossible dans l'écusson élargi (sauf pour les secours et professionnels de santé) sur les deux heures de course entre 17h30 et 19h30.

Monsieur GINER précise que les bus seront déviés le jour de la course vers la Gare Routière.

Madame PETTE informe qu'un appel à candidature pour devenir bénévole sur le tracé et ainsi participer à l'organisation de la course a été lancé. Une circulaire d'inscription est disponible sur le site de la Ville ou à retirer au Service des Sports (Stade des Costières).

IV. Avancement des travaux votés par le Conseil de Quartier en 2017

- Chemin de l'Homme Mort : Mise en place de ralentisseurs. **Travaux programmés avant la fin du mois de mai 2017.**
- Route de St Gilles : Création d'un trottoir entre la rue Raoul Lhermet et la rue Charles des Guerrois. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Rue de l'ancien Vélodrome : Réfection du trottoir. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Rue Henri Fabre : Création d'un îlot anti stationnement. Le service de la voirie va prendre un arrêté municipal pour interdire le stationnement dans la rue. **Travaux programmés en juin 2017**
- Rue de Bouillargues : Réfection du trottoir entre les n° 327 et 337. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Rue de Bouillargues : Réfection du trottoir au n°798. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Rue de Bouillargues : Réfection du trottoir entre les n° 876 et 884. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Rue Ste Perpétue : Réfection du trottoir à l'angle de la rue Ste Perpétue et de la rue de Bouillargues. **Travaux en cours de réalisation**
- Rue Ste Perpétue : Reprise du trottoir entre la rue de Garons et l'avenue Général Leclerc. **Travaux en cours de réalisation**
- Avenue Général Leclerc : Reprise ponctuelle du trottoir. **Travaux réalisés en mai 2017**
- Jardin Pierre Gamel : Création d'une marelle. **Travaux réalisés en mai 2017**

- Cour de Beausoleil : Aménagement paysager d'une partie de la cour. **Travaux programmés en juin 2017**
- Jardin Pierre Gamel : Reprise de l'arrosage. **Travaux programmés fin mai 2017.**
- Rue Maurice Fayet : Pose de bordures bétons et pose d'un stabilisé de part et d'autre du carrefour. **Travaux programmés en juin 2017.**

V. Aménagements susceptibles d'être financés par le Conseil de Quartier en 2017.

Les aménagements suivants sont proposés au vote du Conseil de Quartier :

- Rue de Barcelone : Mise en place d'un ralentisseur entre le n° 19 et le n°28 pour un coût de 3 000 €. **Aménagement voté à l'unanimité.**
- Chemin du Capouchiné : Mise en œuvre d'une pièce en enrobés au niveau de l'intersection avec la rue Emilien Ronzas pour un coût de 2 900 €. **Aménagement voté à l'unanimité**
- Rue des Sauges : Réfection du trottoir entre le n°27 et le n°34 pour un coût de 2 100 € **Aménagement voté à l'unanimité**
- Rue de Vérone : Pose d'une trentaine de potelets entre la rue du Planas et le virage sous les commerces pour un coût de 3 000 € **Aménagement voté à l'unanimité**
- Rue Ste Geneviève : Création d'un îlot et pose de bordures pour empêcher le stationnement à cette intersection pour un coût de 1 800 € **Aménagement voté à l'unanimité**
- Place Cardinal : Re-végétalisation, reprise du stabilisé, mise en place de calade et léger enrochement des pentes donnant sur la place pour un coût de 6 517 € **1 Abstention. Aménagement voté à la majorité.**
- Angle rue Maurice Fayet – Rue Cristino Garcia : Renforcement de l'éclairage public par la pose de deux candélabres pour un coût de 9 600 € **Aménagement voté à l'unanimité**
- Secteur Route d'Arles : Mise en place de 5 panneaux « Participation Citoyen » pour un coût de 750 € **Aménagement voté à l'unanimité**

L'ensemble de ces aménagements, représente un coût de 29 667 €. Ceci clôt le budget 2017.

Monsieur HABOUZIT demande la parole pour réitérer sa volonté de prise en compte de la réfection de la cour de Beausoleil. Il rappelle que la Ville de Nîmes, propriétaire des locaux, loue au comité de quartier les préfabriqués pour l'organisation de diverses activités. Dans le cadre de ses activités, le Comité de Quartier organise un marché hebdomadaire qui ne peut pas se développer en l'état actuel. La reprise en bicouche permettrait la venue d'étaliers tels qu'un boucher et un charcutier, ce qui n'est pas possible aujourd'hui du fait du revêtement qui ne garantit pas les mesures d'hygiène nécessaire. En cas d'épisode pluvieux, l'eau stagne dans cette cour et la boue devient un handicap au développement de ce marché.

Il indique également, qu'avec les beaux jours, le sable soulevé rentrera par les fenêtres des classes de l'école élémentaire Emile Gauzy qui seront ouvertes.

Concernant les locaux eux-mêmes, malgré des demandes auprès des services compétents, l'état se détériore considérablement (toiture et électricité).

Le 17 juin, le Comité de quartier organisera, dans la cour, sa fête de quartier, comprenant un repas et des animations diverses. Il espère donc qu'une solution positive pourra être trouvée pour la réhabilitation de cette cour.

Madame GARDEUR-BANCEL rappelle que le Conseil de Quartier a vocation à financer des travaux touchant à la sécurité des personnes et à l'amélioration du cadre de vie mais pas pour répondre aux revendications de locataire à propriétaire. En l'état actuel des choses, et en raison des différentes demandes traitées et financées cette année, la réfection de la cour n'apparaît pas comme prioritaire.

VI. Questions diverses

Comité de Quartier de Narvik

Madame DIBETTA souhaite savoir si le trou sur la chaussée au niveau de l'ancienne station-service de la rue des Apothicaires va être rebouché prochainement.

Monsieur DEVALLAND indique la présence de câbles France Télécom à l'intérieur de ce trou. Une mise en sécurité a été réalisée.

Madame GARDEUR-BANCEL propose de faire un courrier à France Télécom pour leur demander de faire le nécessaire.

Comité de Quartier « Cité des Espagnols »

Madame MARCELLIN-RIVRY informe de trous importants dans la chaussée de l'impasse des Orchidées et sur le chemin des Pêcheurs.

Elle réitère sa demande de mise en place de panneaux « interdit sauf riverains » de part et d'autre du chemin des Pêcheurs. Ce chemin est devenu une voie de délestage où la vitesse des véhicules est jugée excessive.

Madame NEUVEUX-OUY demande que les fossés depuis le chemin des Pêcheurs vers le chemin du Bachas soient faucardés ainsi que sur le chemin de la Farelle et le chemin du Bachas jusqu'à l'IFME.

Comité de Quartier des « Marronniers »

Monsieur ALLONGUE revient sur 3 demandes qui n'ont pas encore été traitées :

- 32 rue du Docteur Calmette : un poteau d'alimentation électrique bois sur bloc béton gêne le cheminement piétonnier. Malgré différentes relances pour que celui-ci soit enlevé, rien n'a été fait à ce jour.
- Chemin du Mas de Boudan : au niveau de la pharmacie, un poteau ERDF bois penche sur la chaussée.
- Rue du Printemps : suite à la construction d'une maison à l'intersection de la rue du Printemps et du chemin du Mas de Boudan, le trottoir n'a toujours pas été réfectionné. Il souhaite savoir si le propriétaire ne peut pas être mis en demeure de faire les travaux.

Monsieur BURGOA demande que le service de l'urbanisme soit interpellé sur cette problématique afin que le propriétaire n'ait pas la conformité tant que ces travaux ne sont pas réalisés. Il demande également de voir dans quelle mesure le service de la voirie ne pourrait pas réaliser les travaux dont les frais seraient à la charge du propriétaire.

Il demande également qui est responsable de l'entretien des voiries dans le cadre d'une ZAC (principalement la ZAC Georges Besse).

Monsieur DEVALLAND indique que depuis le 1^{er} janvier 2017, Nîmes Métropole gère les voiries de la ZAC, mais que leur entretien est resté à la charge de la ville sur une période de 6 mois (jusqu'à fin juin 2017).

Comité de Quartier des « Charmilles »

Madame DURAND rappelle que la priorité du Comité de quartier est la mise en sécurité des cheminements piétonniers de la Route de St Gilles depuis l'avenue du Languedoc vers le cinéma Kinépolis.

Rue du Bâtonnier Bedos, elle informe de la vitesse excessive des camions de livraisons.

Cette problématique a été transmise à la Police Municipale.

Concernant l'audit de voirie, Madame DURAND demande si un retour sera fait auprès des Comités de Quartier.

Madame GARDEUR BANCEL rappelle que cet audit sert de document de travail pour le service de la Voirie. En s'appuyant sur les données récoltées, la Direction de la Voirie priorise les rues à réfectionner.

Comité de Quartier « Route d'Arles – Beausoleil »

Monsieur HABOUZIT indique le Comité de Quartier va fêter ses 85 ans cette année au mois de juin et rappelle que leurs locaux accueillent un nombre considérable d'activités. Il renouvelle son souhait pour qu'une solution positive soit trouvée pour la réfection de la cour.

Comité de Quartier « Maréchal Juin – Capouchiné »

Monsieur LAGARDE revient sur différentes demandes qui sont en cours de traitement :

- Rue des Romarins – rue de la Ranquette : la création d'un passage piéton pour se rendre en sécurité vers les commerces du crocodile. Les piétons marchent sur la chaussée sans aucune sécurité. Il souhaite qu'une solution soit trouvée à ce problème.
- Rue de la Ranquette : Problème du cheminement piétonnier tout le long de cette rue. Il n'existe pas d'accès vers le trottoir central aux sorties des immeubles et les piétons marchent sur la chaussée.

Monsieur DEVALLAND souligne que l'emprise de voirie ne permet pas de cheminement piétonnier sécurisé en raison du stationnement.

- Une étude de circulation globale sur l'ensemble du quartier entre : au sud le périphérique, au nord la rue Georges Sadoul, à l'est la rue de la Ranquette et à l'ouest le chemin du Capouchiné. Cette étude semble nécessaire avec la construction de nouveaux logements dans la rue Emilien Ronzas.

Comité de Quartier « Haute Magaille »

Monsieur CROUZIN indique que le canal central de l'allée Anne Frank a été nettoyé en partie. Si les encombrants ont bien été enlevés, il reste les feuilles qui gênent l'évacuation des eaux pluviales. Il regrette le manque d'entretien de cet équipement nécessaire pour lutter contre les risques d'inondations.

Il indique également la présence de moustiques et d'odeurs désagréables dans le canal entre le Mas de Ville et le quartier Haute Magaille.

Rue d'Arcole

Monsieur IVARS réitère sa demande de matérialisation au sol d'emplacements de stationnement sur le parking de la rue d'Arcole

Madame GARDEUR-BANCEL informe que la fête des Conseils de Quartier se tiendra cette année encore au Mas Boulbon le 24 juin 2017.

La séance est levée à 20 h 00.

La Présidente déléguée du
Conseil de Quartier Costières



Véronique GARDEUR-BANCEL